VICTOIRE 2
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

FICHE TECHNIQUE SON

(maj septembre 2026)

Diffusion façade

- 4x ARCS L-Acoustics, accrochés, amplifiés LA8
- 4x SUBS L-Acoustics SB28, au sol devant la scène, amplifiés LA8
- 2x enceintes 115XT L-Acoustics accrochés en rappels en salle, amplifiées LA4X
- 2x enceintes MTD108a L-Acoustics en front fills, amplifiées LA4X

Console façade & rio

- Yamaha DM7 + DM7 Control
- 1× Rio 3224-D3
- 1× Rio 1608-D3

Rack façade

- 2x switchs Yamaha SWP1 (5 connecteurs Ethernet disponibles)
- 1× Reverb TC Electronic M3000
- 1x Delay TC Electronic D-Two

Diffusion retours

- 12x enceintes 12XT L-Acoustics, amplifiées LA4X
- 2x enceintes 115XT × L-Acoustics accrochés en sides, amplifiées LA4X
- 1x sub SB18, amplifié LA4X

Console retour & rio

- Yamaha CL5
- 2x Rio 3224-D

Liaisons numériques scène <> régie Façade

- 3 × RJ45 / ETHERCON CAT5
- 2 × RJ45 / ETHERCON CAT6
- 2 × AES/EBU

Un iPad est à disposition pour le contrôle des consoles à distance

Parc micros

AKG : 2x C535
AUDIX : 1× D6
BEYERDYNAMIC : 1x M88
NEUMANN : 4x KM184
SENNHEISER : 4x MD521 – 1x MD421 - 2x E609 - 5x E904 - 2x E935 - 2x E945
SHURE : 1x KSM9 - 9x SM58 - 1x BETA58A (*1ère génération*) - 8x SM57 - 1x BETA57A - 2x BETA52
1x BETA91 - 3x BETA98 *(1ère génération)*
SE ELECTRONICS : 1× V7 black

Nous n'avons pas de micro HF !

Parc DI box

- 8x DI active BSS AR133
- 2x DI active RADIAL PRO 48
- 2× DI passive Radial PRO DI
- 4x DI active SCV MK3 / MK2
- 1x DI passive SCV

Pieds de micro

- 15x grand pied de micro à perche K&M
- 10x petit pied de micro à perche K&M
- 1x mini pied de micro à perche (spécial kick out) K&M
- 2x grand pied de micro droit à embase ronde (1 noir + 1 chromé)

Praticables / risers

- 9x praticables Samia 2x1m (plateaux) à pieds interchangeables
- 6x praticables Samia 1x1m (plateaux) à pieds interchangeables
- Pieds Samia : 60x pied de 60cm ; 48x pied de 20cm ; 8x pied de 100cm.
- Escalier Samia : 1 marche de 20cm ; 1 marche de 40cm

- Spare (complément hors Samia) : 8 modules attachables 1x1m à hauteur fixe 50cm + plateaux bois

Limiteur de son Amix SNA 50-2 sur le système

En aucun endroit, accessible au public, de ces établissements ou locaux, le niveau de pression acoustique ne doit dépasser 102 dB(A) et 118 dB(C) en niveau moyen sur 15 minutes, dans les conditions de mesure prévues par arrêté.

Décret n°2007-1244 du 7 août 2017 relatif à la prevention des risques liés aux bruits et sons amplifiés

Les limites imposées par le nouveau décret applicable au 1er octobre 2018, en particulier concernant les basses fréquences, ne peuvent être correctement respectées à ce jour, en raison de l'implantation du système. Des études de faisabilité sont en cours , dans l'attente d'un financement dédié.